

Avenue du Vert Galant  
64230 LESCAR

DPL  
GRANULATS

DRAGAGES  
DU PONT  
DE LESCAR

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Articles L.181-1 et R.181-2 du Code de l'Environnement

Département des Pyrénées-Atlantiques  
Commune de **CARRESSE-CASSABER (64270)**

## EXPLOITATION D'UNE CARRIERE ALLUVIONNAIRE

Version de juin 2025

Dossier E6485

# PJ47 – CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Dossier réalisé en collaboration avec :

### ENCEN Grand-Ouest

Signataire de la charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale

26 allée de Migelane – 33650 SAUCATS

☎ 05 56 81 90 82 / [contact@encem.com](mailto:contact@encem.com)

[www.encem.com](http://www.encem.com)



### BUREAU D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT

### Cabinet Nicolas Nouger

Membre du Groupement Professionnel OPHITE – Adhérent Afite  
26 rue d'Espagne – 64100 BAYONNE

☎ 05 59 46 10 85 / [contact@cabinetnouger.com](mailto:contact@cabinetnouger.com)

[www.cabinetnouger.com](http://www.cabinetnouger.com)



## SOMMAIRE

<b>1 - DES CAPACITES FINANCIERES</b>	<b>2</b>
<b>2 - DES CAPACITES TECHNIQUES RECONNUES</b>	<b>2</b>
2.1 Les sites du groupe Daniel	3
2.2 La vocation de ses matériaux	5
2.3 Transport des matériaux	6
2.4 Une démarche écoresponsable	8
2.5 Recherche et développement	10
2.6 Acteur majeur dans l'attractivité du territoire	10
2.7 Le site de Carresse-Cassaber	11
2.8 Encadrement	11
<b>3 - ANNEXES</b>	<b>13</b>
3.1 ANNEXE 1 – Extrait Kbis	13
3.2 ANNEXE 2 – Extrait des bilans comptables 2021-2022-2023	14
3.3 ANNEXE 3 – Cotation Banque de France du 28/05/2024	15

# 1 - DES CAPACITES FINANCIERES

La société Dragages du Pont de Lescar qui appartient au groupe DANIEL, fait partie des acteurs importants de producteurs de granulats dans la région du Sud-ouest.

Elle compte plus de 50 salariés répartis sur 4 sites de production.

L'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise depuis 2015 est représentée sur la figure suivante :

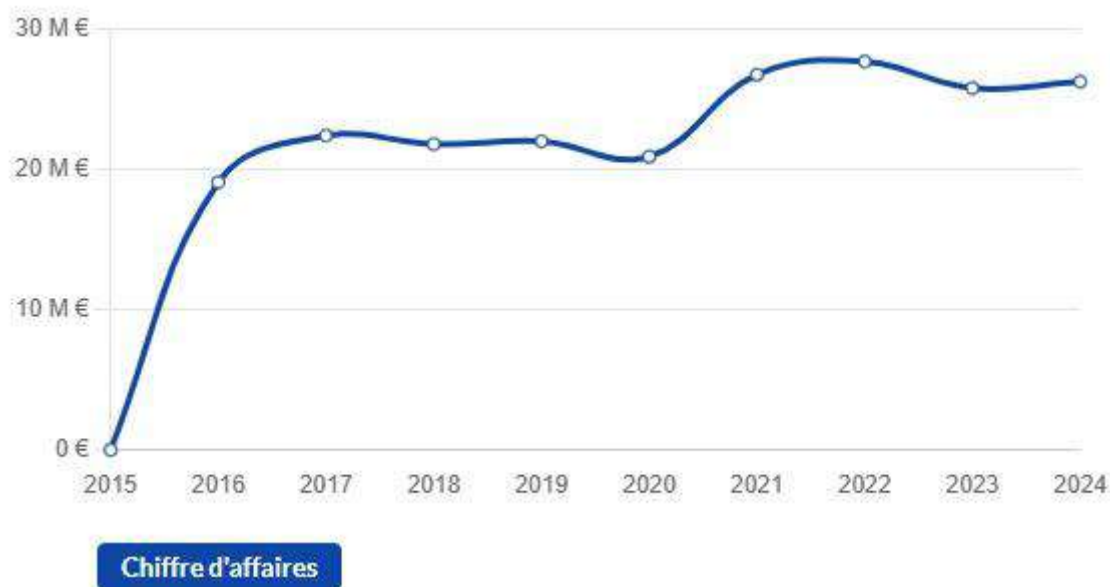


Figure 1 : évolution du chiffre d'affaires de DPL (source : pappers)

La présentation de la société justifie des capacités techniques de la Société Dragages du Pont de Lescar pour mener à bien l'exploitation de cette carrière.

Les documents joints en ANNEXE de ce document justifient des capacités financières de cette SAS au capital de 2.008.300 € (bilans comptables, extrait K-bis, cotation banque de France).

La Banque de France a attribué la cotation E1 à l'entreprise. La cote de crédit (capacité à honorer ses engagements financiers) est « excellente + ».

# 2 - DES CAPACITES TECHNIQUES RECONNUES

Le Groupe DANIEL dont le siège est implanté sur la commune de Lescar (64) est une entreprise familiale et indépendante créée en 1904. C'est un acteur local historique dans l'extraction et le traitement des granulats qui a su se développer et se déployer dans d'autres secteurs d'activité liés à la construction via notamment la fabrication de bétons prêts à l'emploi et la fabrication de tuyaux, bordures et dalles en béton armé.

Fournisseur de matières premières essentielles, le Groupe DANIEL, avec un chiffre d'affaires de plus de 65 millions d'euros, détient un rôle capital dans l'aménagement du territoire. L'entreprise, composée de 8 sociétés, possède un dispositif complet constitué de 22 sites de production qui lui permet de rayonner sur trois départements du Sud-Ouest : les Landes, les Pyrénées Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

## 2.1 Les sites du groupe Daniel

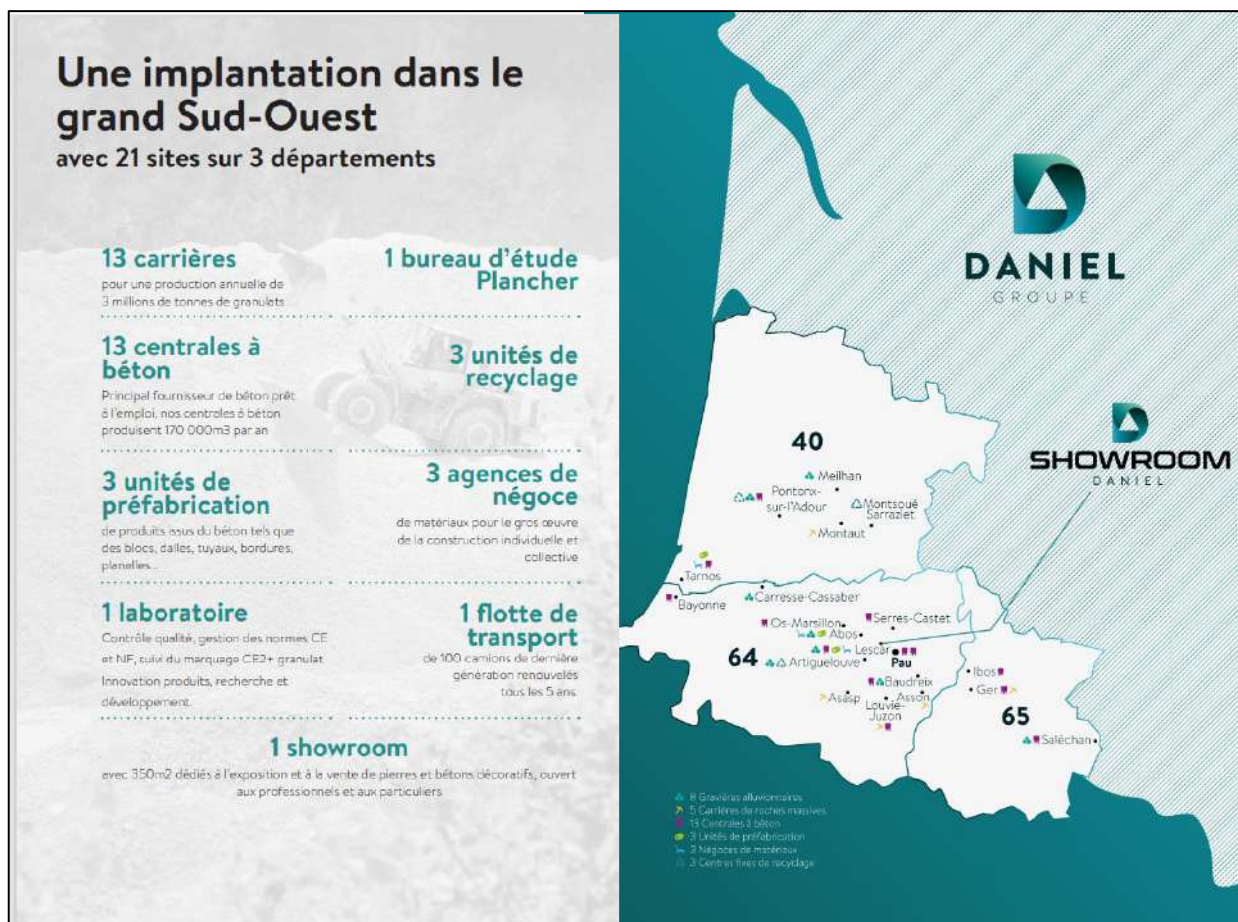


Figure 1 : les sites du groupe Daniel

Quatre de ses entreprises (Dragages du Pont de Lescar, Carrières Daniel, LAFAGE Frères et Sablière Rubio) sont spécialisées dans l'extraction et la valorisation de matériaux bruts à partir de 13 sites d'exploitation :

⇒ **8 gravières alluvionnaires :**

- Lescar (64) : gravière alluvionnaire, 500 000 tonnes/an<sup>1</sup> ;
- Abos (64) : gravière alluvionnaire, 400 000 tonnes /an ;
- Baudreix (64) : gravière alluvionnaire, 200 000 tonnes /an ;
- Pontonx-sur-l'Adour (40) : sablière alluvionnaire, 550 000 tonnes/an ;
- Saléchan (65) : gravière alluvionnaire, 100 000 tonnes/an ;
- Carresse-Cassaber (64) : gravière alluvionnaire, 300 000 tonnes/an ;
- Meilhan (40) : sablière (30 000 tonnes/an) ;
- Artiguelouve (64) ; gravière alluvionnaire, 500 000 tonnes/an.

<sup>1</sup> Les productions indiquées sont les productions moyennes.



Figure 2 : gravière du groupe Daniel

⇒ **5 carrières de roches massives :**

- Asson (64) : carrière calcaire, 550 000 tonnes/an ;
- Asasp-Arros (64) : carrière calcaire, 200 000 tonnes/an ;
- Ger (65) : carrière calcaire, 200 000 tonnes/an ;
- Montaut (40) : carrière calcaire, 90 000 tonnes/an ;
- Louvie-Juzon (64) : carrière calcaire, 300 000 tonnes/an.



Figure 3 : carrière de roche massive du groupe Daniel

Les autres branches d'activités du Groupe DANIEL sont représentées sur les sites suivants :

⇒ **13 centrales à béton prêt à l'emploi :**

- Pyrénées-Atlantiques : Lescar, Serres-Castet, Pau, Os-Marsillon, Bayonne, Biganos, Baudreix, Louvie-Juzon ;
- Landes : Tarnos, Pontonx sur l'Adour ;
- Hautes-Pyrénées : Ger, Ibos, Saléchan.

La capacité globale de production de 145 000 m<sup>3</sup>.

⇒ **3 unités de préfabrication :**

- Lescar (64) : unité de préfabrication de blocs, hourdis, bordures et caniveaux en béton, 100 000 tonnes/an ;
- Abos (64) : unité de préfabrication de tuyaux en béton armé pour les réseaux d'assainissement des eaux pluviales, 40 000 tonnes/an ;
- Tarnos (40) : unité de préfabrication de de blocs, hourdis, planelles, dalles et bordurettes, 55 000 tonnes/an.



Figure 4 : unités de préfabrication du groupe Daniel

- ⇒ 1 centre fixe de recyclage de matériaux de démolition à Artiguelouve (64) ;
- ⇒ 1 ISDI sur les communes de Montsoué et Sarraziet (40) ;
- ⇒ 1 plateforme de recyclage de matériaux inertes sur le site de Pontonx-sur-l'Adour (40) ;
- ⇒ 1 laboratoire de « contrôle qualité » (maîtrise des normes dans différentes activités du Groupe Daniel) ;
- ⇒ 3 agences de négoce de matériaux : Lescar, Bayonne et Tarnos.

## 2.2 La vocation de ses matériaux

Des débouchés variés :

- **Construction** de bâtiments individuels et collectifs à usage d'habitations, bâtiments non résidentiels ;
- **Travaux Publics** : construction de routes, d'autoroutes, d'équipements collectifs (hôpitaux, établissements scolaires, terrains sportifs ...) ;
- **Ouvrages d'art et de génie civil** : barrages, enrochements, ponts, tunnels, viaducs... ;
- **Agriculture** avec des amendements cultureaux ;
- **Grande distribution** ;
- **Industries.**

Le Groupe Daniel attache une importance particulière à la valorisation des matériaux à chaque étape du process industriel.

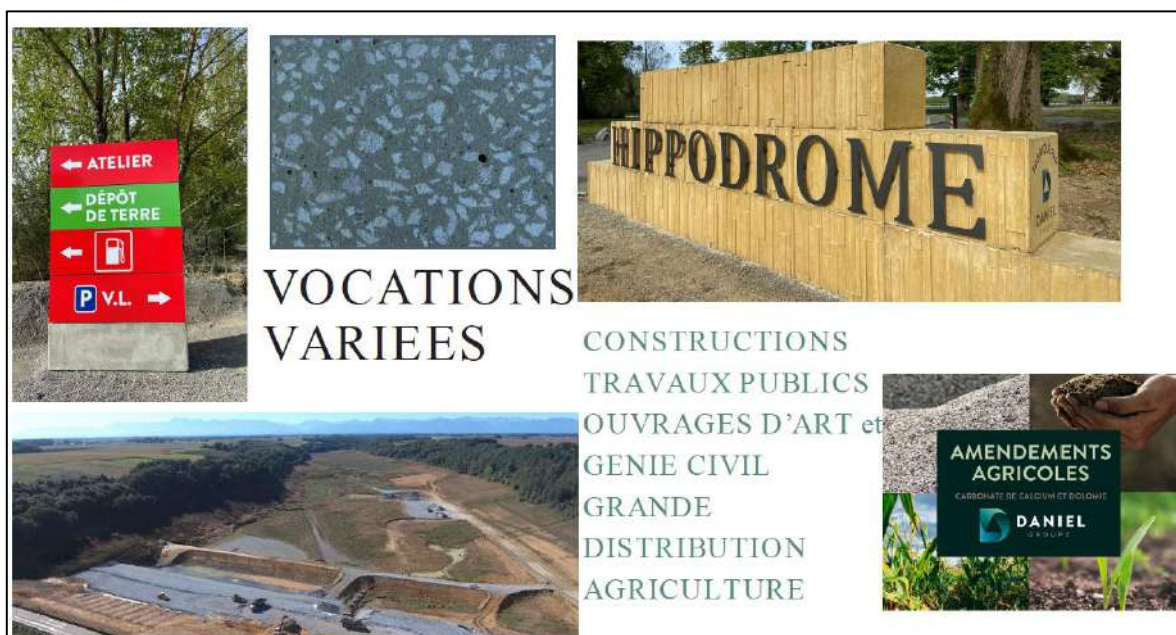


Figure 5 : vocations des matériaux

Pour ces différents sites, le Groupe DANIEL est titulaire de plusieurs autorisations d'exploitations au titre des ICPE.

## 2.3 Transport des matériaux

Le Groupe Daniel bénéficie d'une flotte de 125 véhicules dédiés aux transports des matériaux. Ce parc est renouvelé tous les 5 ans. Le Groupe dispose de camions de dernière génération (Normes Euro 6).

### Composition de la flotte :



Benne



Toupie



Grue



Plateau



Tridem

- **Pionnier dans le Sud-Ouest avec l'achat de trois nouveaux camions électriques avec le soutien de l'ADEME**

Depuis de nombreuses années et sur l'ensemble de ses activités, le groupe Daniel a la volonté de réduire son empreinte carbone. Conscient que le transport détient un rôle majeur dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Daniel a décidé de se doter de camions électriques pour le transport des granulats et se veut précurseur dans ce domaine avec l'arrivée de trois véhicules poids lourd Volvo Trucks modèle Tracteur FH 100% électrique.

Depuis 2025, le Groupe Daniel s'est doté de 3 camions électriques :



Figure 6 : camion électrique du groupe Daniel

### Ses actions :

- Outil de suivi de maintenance pour les véhicules ;
- Télématique embarquée (suivi consommations de carburant, géolocalisation ...) ;
- Système de management de la performance d'éco-conduite ;
- Formation éco-conduite ;
- Etablissement de plans de circulation optimisés.

### Ses engagements transports :

#### ➤ **Programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement (EVE)**

Le Groupe Daniel est cosignataire de la charte d'engagement volontaire OBJECTIF CO<sub>2</sub> avec l'ADEME et la DREAL pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble de notre flotte Transport.

#### ➤ **Obtention du Label Objectif CO<sub>2</sub>**, reconnaissance officielle de sa haute performance énergétique pour 27 de nos camions (6 porteurs et 22 tracteurs routiers).

Décerné pour 3 ans par le comité régional regroupant les représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles, ce label couronne des années d'engagement dans une démarche active de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de polluant atmosphérique pour son activité de transport.



#### ➤ **Charte signée avec les Préfectures dans les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques** pour la sécurité routière.

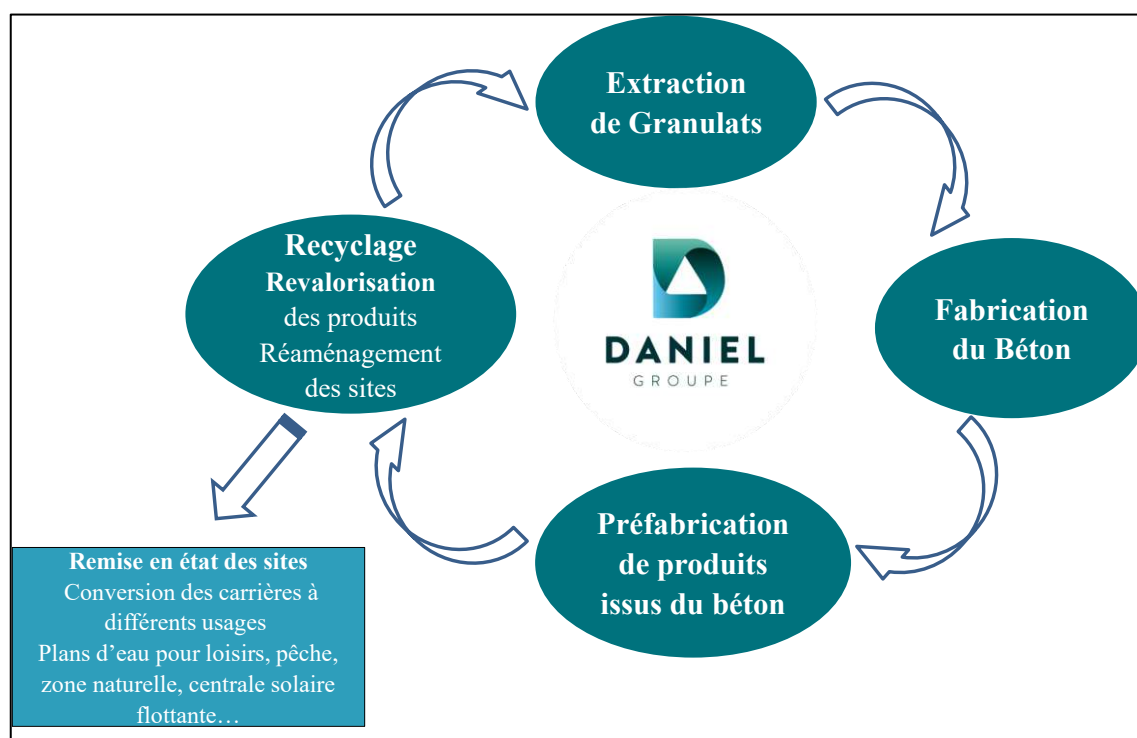
#### ➤ **Une Charte de bonne conduite** a été signée par le Groupe Daniel et ses partenaires.

## 2.4 Une démarche écoresponsable

Depuis plus de 20 ans, le Groupe Daniel s'est engagé dans une démarche environnementale globale pour respecter les ressources, valoriser ses déchets et utiliser des technologies propres laquelle se traduit par :

- **Une diminution des consommations d'énergies**
- **Utilisation raisonnée et responsable des ressources naturelles**
  - En moyenne, sur ses sites d'extraction, plus de 75 % d'eau est recyclée dans les différentes étapes des systèmes de production.
  - Economie de ses gisements naturels grâce au recyclage des matériaux.
  - Les sites d'extraction alluvionnaires sont affectés uniquement à des destinations spécifiques et non-substituables (telle que les enrobés).
- **Une démarche d'économie circulaire**
  - **Centre de recyclage de matériaux de démolition et ISDI**

Le Groupe Daniel dispose de deux centres de traitement et de valorisation des matériaux de chantier, un dans les Pyrénées-Atlantiques à Artiguelouve, l'autre dans les Landes à Pontonx-sur-l'Adour. Ces sites proposent des solutions de recyclage performantes et responsables en alliant qualité des produits, économie et respect de l'environnement.



Ces sites de collecte, transforme et valorise entre autres tous les déchets bétons. Issus de la déconstruction, de la démolition, ou encore des retours de chantiers, le béton est récupéré sur nos trois plateformes de recyclage pour être réincorporer dans de nouvelles formules. L'enjeu est double : déployer les vertus de l'économie circulaire en réutilisant des bétons issus de la démolition, et surtout optimiser et préserver les ressources minérales.



Figure 7 : valorisation de déchets bétons

➤ **Centre d'accueil des terres extérieures de chantiers**

Le Groupe Daniel propose une solution sécurisée pour l'évacuation de terres de chantier sur ses différents sites de réception :

- **Pyrénées-Atlantiques** : Lescar, Abos, Baudreix, Serres
- **Landes** : Pontonx sur l'Adour ;
- **Hautes-Pyrénées** : Ibos.



Ces terres de chantier sont directement intégrées dans ses projets de réaménagements de gravière et font à ce titre l'objet d'une traçabilité optimale grâce à des procédures strictes d'acceptation et de contrôle sur ses sites.

- **Technologie verte avec des projets de production de notre propre électricité sur nos lacs**
- **Mise en place d'actions pour protéger et valoriser la biodiversité**

Gestionnaire de milieux naturels, de nombreux suivis écologiques sont réalisés sur les sites d'exploitation en collaboration notamment avec le conservatoire des espaces naturels (C.E.N). Ils permettent la mise en place de plan d'action assurant le développement de la biodiversité et des écosystèmes associés au projet d'exploitation et de remise en état des sites

## 2.5 Recherche et développement

Depuis une dizaine d'année, le Groupe Daniel mène une politique soutenue d'investissements répondant aux objectifs de sécurité vis-à-vis des collaborateurs, de bien-être au travail, de confort, et bien évidemment de performance et de productivité.



Laboratoire pour contrôles de qualité produits, gestion des normes CE et NF.  
Suivi du marquage CE2+ des granulats.

Création de la société D-IRD pour la recherche et le développement de nouvelles solutions correspondantes aux attentes et besoins des nouveaux marchés.



## 2.6 Acteur majeur dans l'attractivité du territoire

- Optimisation du réaménagement de nos sites afin d'assurer une gestion durable de l'après-carrière ou gravière : aménagements spécifiques



- Ancrage fort dans les bassins d'emplois des départements du 64, 65 et 40
- Démarche pédagogique et de formation auprès de la jeune génération (ISA BTP / CFA BTP)
- Collaboration avec les différents acteurs du territoire et menons des concertations locales pour tous nos sites.
- Sensibles à la jeune génération et aux valeurs du sports, nous
- Soutenons les clubs sportifs et les associations culturelles du territoire.



## 2.7 Le site de Carresse-Cassaber

Par l'intermédiaire du maintien de l'exploitation de la gravière de Carresse-Cassaber au lieu-dit « Lacouture », la société pourra approvisionner en tout-venant les installations du Groupe Daniel et plus particulièrement celles d'Abos et de Pontonx-sur-l'Adour pour y être concassé, criblé, lavé.

La pérennisation de son activité et l'approvisionnement en granulats lui permettent d'alimenter principalement les chantiers de l'agglomération paloise et de couvrir d'autres besoins dans le département des Pyrénées-Atlantiques comme sur la côte basque.

Le personnel employé sur ces différents sites d'extraction maîtrise parfaitement les techniques d'exploitation de carrière ainsi que l'accueil des matériaux inertes et possède une solide expérience dans ces domaines.

Pour le site du projet, la Société dispose de l'ensemble du matériel nécessaire à l'exploitation des carrières de matériaux alluvionnaires et du personnel qualifié.

Elle mettra à disposition le type de matériel suivant :

- Pour l'extraction : une pelle hydraulique à bras rallongé (thermique ou hybride), si besoin, une dragueline ;
- Pour le décapage et/ou remise en état, un chargeur, un bull et au moins un tombereau.

Il est à noter que la politique interne au Groupe incite au changement régulier du matériel, environ tous les 5 ans ; le matériel est donc relativement neuf et sous contrat d'entretien avec les fournisseurs pour un meilleur suivi.

## 2.8 Encadrement

L'organisation fonctionnelle du Groupe DANIEL se compose de 7 pôles organisationnels supervisés par un Directeur Général (M. Jacques DANIEL) et une Présidente Directrice Générale (Mme Joséphine DANIEL) :

- ✓ Directrice exécutive ;
- ✓ Service Foncier/géologie/réglementation ;
- ✓ Direction exploitation BPE et préfabrication ;
- ✓ Direction production granulats : le personnel travaillant sur les sites d'exploitation de la société (conducteurs d'engins, surveillant des installations) sont encadrés par un chef d'équipe (1 par site) ainsi qu'un responsable d'exploitation (multi sites). Ce dernier est chargé de faire appliquer les règles du RGIE. Les responsables de sites suivent la production des sites et l'adaptent en fonction des exigences des normes et des observations du laboratoire. En effet, un contrôle de la qualité des produits fabriqués sur les installations existantes est réalisé dans le laboratoire du Groupe situé à Lescar) ;
- ✓ Services transverses ;
- ✓ Laboratoire qualité ;
- ✓ Comptabilité, finances ;
- ✓ Services commerciaux et transport de granulats ;
- ✓ Accueil et commerce.

Plusieurs membres du groupe interviennent sur les sites de Dragages et Pont de Lescar en appui technique :

- ✓ Un responsable technique ;
- ✓ Un responsable prospection géologique, foncière, réglementation et environnement ;
- ✓ Une responsable hygiène et sécurité.

L'organigramme du Groupe DANIEL est présenté en page suivante.

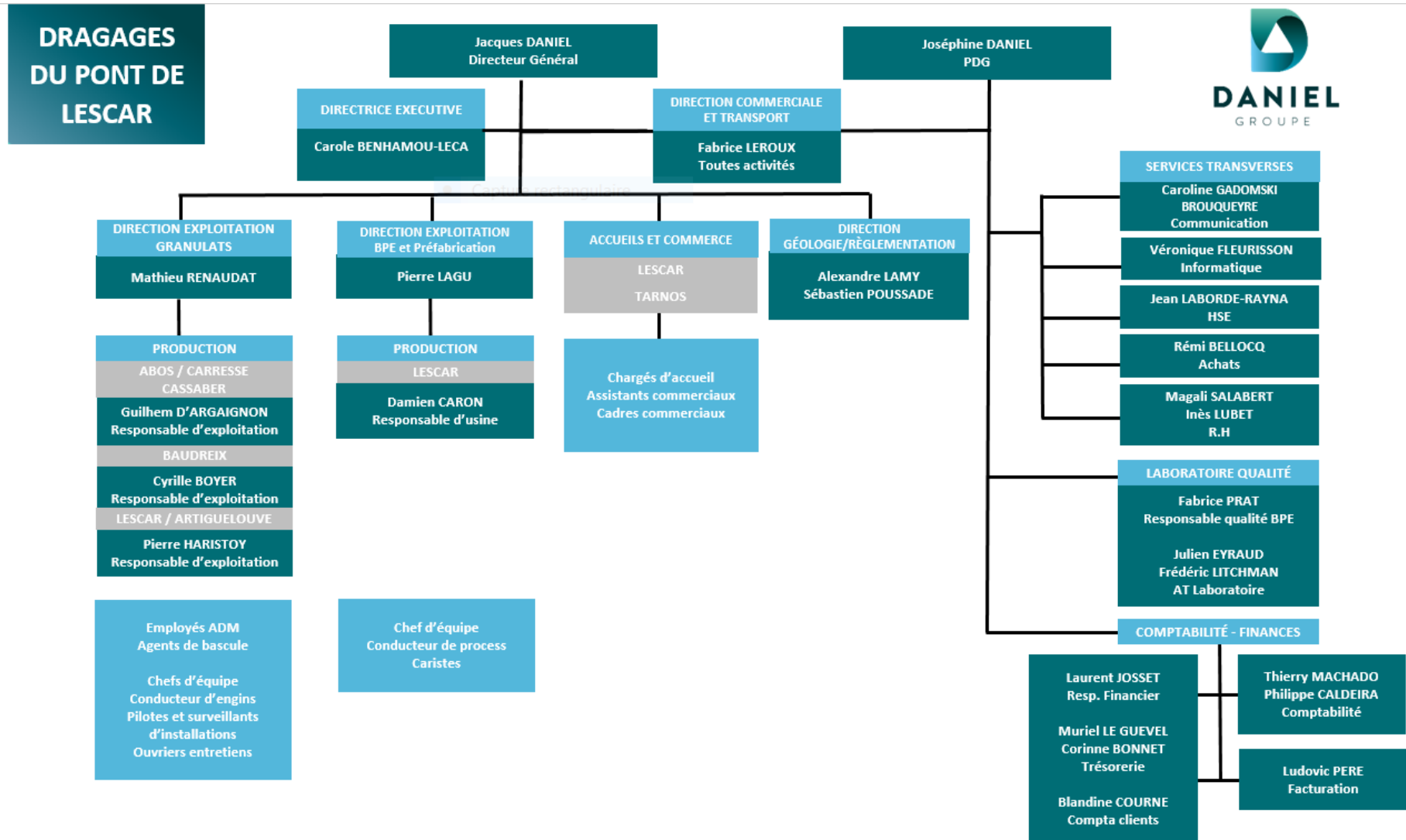


Figure 3 : Organigramme de l'entreprise

## **3 - ANNEXES**

### **3.1 ANNEXE 1 – Extrait Kbis**



N° de gestion 1957B00222

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 6 février 2023

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 095 782 223 R.C.S. Pau  
*Date d'immatriculation* 20/06/1944  
*Dénomination ou raison sociale* **DRAGAGES DU PONT DE LESCAR**  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 2 008 300,00 Euros  
*Adresse du siège* Avenue du Vert Galant 64230 Lescar  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 31/05/2054  
*Date de clôture de l'exercice social* 30 juin

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Président**

*Dénomination* S&J Family  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée à associé unique  
*Adresse* 77 Rue de la Tour d'Auvergne 33200 Bordeaux  
*Immatriculation au RCS, numéro* 914 561 501 Bordeaux

**Directeur général**

*Nom, prénoms* DANIEL Jacques Robert Edmond Marie  
*Date et lieu de naissance* Le 02/12/1947 à Pau (64)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* Pyrénées la Vignette Haute 34 Route des 64230 Arbus

**Commissaire aux comptes titulaire**

*Dénomination* AUDIT AQUITAINE CONSEIL  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Adresse* 2 Boulevard Charles de Gaulle 64140 Lons  
*Immatriculation au RCS, numéro* 433 786 233 RCS Pau  
*Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel*  
*Nom, prénoms* LEVEQUE Catherine Isabelle  
*Nom d'usage* MINVIELLE  
*Date et lieu de naissance* Le 01/05/1967 à Pau (64)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* Croix de Dague 64290 Lasseube

**Commissaire aux comptes suppléant**

*Dénomination* CABINET ALEXANDRE BEGUE  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Adresse* 2 Boulevard Charles de Gaulle 64146 Lons  
*Immatriculation au RCS, numéro* 525 328 886 RCS Pau  
*Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel*  
*Nom, prénoms* BEGUE Alexandre  
*Date et lieu de naissance* Le 10/03/1978 à Pau (64)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* Résidence Perspective des Pyrénées 6 Allée de l'Arremoulit 64140 Lons

**Greffé du Tribunal de Commerce de Pau**

6 PL Marguerite Laborde  
BP 90338  
64000 PAU

N° de gestion 1957B00222

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

*Adresse de l'établissement* Avenue du Vert Galant 64230 Lescar

*Activité(s) exercée(s)* Dragage, concassage de pierres pour matériaux de construction pour route et jardins, fabrication de tous matériaux ou objets en béton armé ou non, achat, vente, réparations et en général tous matériaux de construction, sans exception ni réserve.

*Date de commencement d'activité* 01/06/1944

*Origine du fonds ou de l'activité* Apport

*Précédent propriétaire*

*Nom, prénoms* RIGAUD Jacqueline

*Nom d'usage* DANIEL

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

*Branche d'activité* Entreprise tous travaux publics, transports routier de marchandises, location de véhicules pour le transport routier de marchandises.

*Date de commencement d'activité* 07/12/1995

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

*Adresse de l'établissement* Avenue du Vert Galant 64230 Lescar

*Activité(s) exercée(s)* Fabrication, achat, importation, exportation de tous matériaux de construction.

*Date de commencement d'activité* 01/10/1987

*Origine du fonds ou de l'activité* Achat

*Précédent propriétaire*

*Dénomination* STE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE MATERIAUX

*Adresse* Avenue du Vert Galant 64230 Lescar

*Immatriculation au RCS, numéro* 096 980 461 RCS Pau

*Nom du journal d'annonces légales* Courrier Français

*Date de parution* 05/03/1988

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

*Adresse de l'établissement* Route Départementale 33 64230 Artiguelouve

*Activité(s) exercée(s)* Dépôt de matériaux de recyclage et activité de broyage.

*Date de commencement d'activité* 01/01/2002

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

*Adresse de l'établissement* 64360 Abos

*Activité(s) exercée(s)* Extraction et dragage de sables et graviers, fabrication de matériaux de construction, entreprise de tous travaux publics, transports de marchandises, location de véhicules pour le transport routier de marchandises.

**Greffé du Tribunal de Commerce de Pau**

6 PL Marguerite Laborde  
BP 90338  
64000 PAU

N° de gestion 1957B00222

*Date de commencement d'activité* 07/12/1995  
*Origine du fonds ou de l'activité* Acquisition par fusion  
*Précédent propriétaire*  
*Dénomination* SABLIERES D'ABOS  
*Adresse* Abos 64360 Monein  
*Immatriculation au RCS, numéro* 465 202 042 RCS Pau  
*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* Rue de la Gravière 64800 Baudreix

*Activité(s) exercée(s)* Extraction, production, transformation et commercialisation de granulats d'origine alluvionnaire, exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et kaolin.

*Date de commencement d'activité* 31/03/2016

*Origine du fonds ou de l'activité* Achat

*Précédent propriétaire*

*Dénomination* LAFARGE GRANULATS FRANCE

*Adresse* 2 Avenue du Général de Gaulle 92140 Clamart

*Immatriculation au RCS, numéro* 562 110 882 RCS Nanterre

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* Route Départementale 802 Lieuxdits Saligue Est et Cazenave 64230 Artiguelouve

*Activité(s) exercée(s)* Extraction de sables et graviers

*Date de commencement d'activité* 01/07/2017

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* Zone Industrielle du Haut Ossau Rue Béost 64121 Serres-Castet

*Nom commercial* DRAGAGES DU PONT DE LESCAR

*Activité(s) exercée(s)* Négoce d'agrégats et de matériaux de construction.

*Date de commencement d'activité* 07/08/1990

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

*Adresse de l'établissement* Avenue Alfred Nobel 64000 Pau

*Activité(s) exercée(s)* Négoce de matériaux de construction et agrégats

*Date de commencement d'activité* 01/01/1995

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

---

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

*R.C.S. Dax*

**Greffé du Tribunal de Commerce de Pau**

6 PL Marguerite Laborde  
BP 90338  
64000 PAU

N° de gestion 1957B00222

*R.C.S. Bayonne*

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- *Mention du 01/01/2009*

En application du décret n° 2008-146 en date du 15 février 2008, modifiant le siège et le ressort des tribunaux de commerce, l'ensemble des dossiers inscrits au registre du commerce et des sociétés du greffe du tribunal de commerce d'Oloron-Sainte-Marie ainsi que les dossiers d'inscriptions de sûretés et privilèges ont été transférés au greffe du tribunal de commerce de Pau. Cette modification prend effet au 1er janvier 2009. Le greffe de Pau décline toute responsabilité sur toute mention ou inscription erronée ou omise par le fait du greffe précédemment compétent.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## **3.2 ANNEXE 2 – Extrait des bilans comptables 2021-2022-2023**

Exercice ouvert le	01/07/21	et clos le	30/06/22	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR			
SIRET 0 9 5 7 8 2 2 2 3 0 0 0 4 4		Mél : jacques.daniel@groupe-Daniel.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Exploitation de gravières et sablières, Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux normal 1 115 473 Déficit

Bénéfice imposable à 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)**

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE FRP1000

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : COMPAGNIE FIDUCIAIRE 8 rue Faraday 64140 BILLERE

Nom et adresse du conseil :

Tél : 0559721372 Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 20/09/22 Lieu : LESCAR

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné Qualité et nom du signataire : Président Mr Jacques DANIEL

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :



(1)

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

N°15949\*04

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>09578222300044</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
			Exercice N clos le, 30/06/2022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ	13 890	9 899	3 991	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	74 240	55 587	18 654	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 375 381	196 369	2 179 012	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 703 187	1 011 416	1 691 771	
		Constructions	AP	AQ	2 253 340	1 708 041	545 299	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	15 680 286	13 071 824	2 608 462	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	418 200	332 141	86 059	
		Immobilisations en cours	AV	AW	53 729		53 729	
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	73 615		73 615
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000		1 000
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	32 018		32 018		
TOTAL (II)		BJ	BK	23 678 888	16 385 277	7 293 611		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	833 105		833 105	
		En cours de production de biens	BN	BO	3 930 916		3 930 916	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	1 987 885	29 396	1 958 489	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 777 781	93 259	5 684 522	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 307 831	197 518	1 110 312	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	253 605		253 605		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	146 132		146 132		
	TOTAL (III)	CJ	CK	14 237 254	320 173	13 917 081		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		37 916 142	16 705 450	21 210 692	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	1 451 136	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	111 910	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 008 300 ..... )	DA			2 008 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			93 377
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			200 830
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			3 027 352
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			2 433 476
	Report à nouveau	DH			272 312
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			865 441
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			291 110
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			1 440 000
		<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			3 214 262
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			1 516 515
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			4 384 170
	Dettes fiscales et sociales	DY			962 095
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			501 453	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC		10 578 495
	Ecarts de conversion passif *	<b>TOTAL (V)</b>	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		21 210 692
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			7 556 170	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 298 501	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS DRAGAGES DU PONT DE L'ESCAR							Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	8 961 879	FB	110 346	FC	9 072 225
	Production vendue	biens *	FD	14 785 516	FE	686	FF	14 786 202
		services *	FG	3 762 767	FH	25 169	FI	3 787 936
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	27 510 162	FK	136 201	FL	27 646 363
	Production stockée *						FM	-811 630
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	5 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	109 181
	Autres Produits (1) (11)						FQ	10 369
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	26 959 617
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	8 460 004
	Variation de stock (marchandises) *						FT	-356 642
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 900 729
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-2 867
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	10 380 593
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	516 230
	Salaires et traitements *						FY	1 998 789
	Charges sociales (10)						FZ	789 756
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	963 626
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3 491
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	25 786 425	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 173 192	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	1 546
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 226
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2 226	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	69 375
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	69 375	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-67 149	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 104 497	

Désignation de l'entreprise		SAS DRAGAGES DU PONT DE L'ESCAR		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	11 809	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	131 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	123 146	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	266 155	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	-23 678	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	163 724	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	11 464	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	151 510	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	114 645	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	58 101	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	295 600	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	27 227 998	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	26 362 557	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>				HN	865 441	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY	6 915
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	718 299
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	35 758
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	83 169
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERS				-23 678	11 809	
SORTIES ACTIFS				163 724	131 200	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				11 464	123 146	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA - 2023 - ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/07/22	et clos le	30/06/23	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR	
SIRET 0 9 5 7 8 2 2 2 3 0 0 0 4 4	Mél : jacques.daniel@groupe-Daniel.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées Exploitation de gravières et sablières, Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal	993 385	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art 238 quinquies)

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A  Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)**

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse	
N°	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE FRP1000

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : COMPAGNIE FIDUCIAIRE 8 rue Faraday 64140 BILLERE

Nom et adresse du conseil :   
 Tél : 0559721372   
 Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :   
 N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Identité du déclarant :   
 Date : 18/09/23 Lieu : LESCAR   
 Qualité et nom du signataire : GERANTE S&J FAMILY JOSEPHINE DANIEL   
 Signature





Désignation de l'entreprise : <u>SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>0957822300044</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 30/06/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ	13 890	10 933	2 956
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	74 592	56 150	18 441
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 375 381	299 347	2 076 035
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 805 409	1 153 777	1 651 632
		Constructions	AP	AQ	2 423 616	1 917 502	506 114
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 141 562	15 758 923	3 382 638
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	523 358	433 479	89 880
Immobilisations en cours		AV	AW	25 513		25 513	
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	73 615		73 615	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000		1 000	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	32 089		32 089	
TOTAL (II)		BJ	BK	27 490 025	19 630 111	7 859 913	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	796 374		796 374
		En cours de production de biens	BN	BO	5 547 288		5 547 288
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	642 083		642 083
		Marchandises	BT	BU	1 820 888	26 840	1 794 048
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 616 275	131 352	6 484 923
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 390 126	220 406	1 169 720
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	LIVRES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 030 754		1 030 754	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	162 064		162 064	
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 005 852	378 598	17 627 254	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	45 495 877	20 008 709	25 487 168	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	1 451 136	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	151 920	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 251 200 ..... )			DA	2 251 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 469 180		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )			DC			
	Réserve légale (3)			DD	200 830		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 027 352		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )			DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )			DG	3 298 917		
	Report à nouveau			DH	272 312		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	789 530		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	275 560		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	11 584 880		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
<b>TOTAL (II)</b>			DO				
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	1 462 275		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	1 462 275		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 485 276		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )			DV	1 144 166		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 161 580		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 135 664		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	513 327		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	12 440 013			
Ecart de conversion passif *			ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	25 487 168			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 854 103		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	3 576 889		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DRAGAGES DU PONT DE L'ESCAR		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 158 200	FB	145 641	FC	8 303 841	
	Production vendue {	biens *	FD	13 666 306	FE	1 433	FF	13 667 739
		services *	FG	3 746 367	FH	30 703	FI	3 777 070
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	25 570 872	FK	177 777	FL	25 748 649	
	Production stockée *					FM	1 616 372	
	Production immobilisée *					FN	1 384	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	97 219	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	185	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	27 463 809
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	7 635 565	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	168 197	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 261 169	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	72 891	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 786 847	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	592 112	
	Salaires et traitements *					FY	1 954 261	
	Charges sociales (10)					FZ	741 360	
	EXPLIQUATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	984 008
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	93 849
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 017	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	26 301 276	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 162 532	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	2 444	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 249	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	7 249	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	104 076	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	104 076	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-96 827	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 063 261	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS DRAGAGES DU PONT DE L'ESCAR		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 040	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	69 790	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	23 063	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	95 893	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 998	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	33 841	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	29 787	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	65 626	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>				HI	30 267
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	55 652
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	248 346
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	27 566 951
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	26 777 421
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>				HN	789 530
RÉVUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	563 455
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	710
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	79 316
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9)	Dont transfert de charges		AI	57 044
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				7 512	23 063
SORTIES ACTIFS				33 841	69 790
DIVERS				1 998	3 040
PROVISION POUR CHARGES				22 275	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Exercice ouvert le :	01/07/23	et clos le :	30/06/24	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR	
SIRET 0 9 5 7 8 2 2 2 3 0 0 0 4 4	Mél : josephine.daniel@groupe-Daniel.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées : Exploitation de gravières et sablières, Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal	1 019 183	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

**3 Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  
 Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies  
 Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies  
 Société d'investissement immobilier cotée

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A  
 Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies  
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies  
 Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies  
 Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies  
 Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A  
 Autres dispositifs

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)**

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-I du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé INFOR M3

Vous devez obligatoirement soumettre le formulaire n° 2060-SD par voie électronique. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des bases fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

<b>Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :</b>		<b>Nom et adresse du conseil :</b>	
COMPAGNIE FIDUCIAIRE 8 rue Faraday 64140 BILLERE <i>Tél : 0559721372</i>		<i>Tél :</i>	
<input type="checkbox"/> OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	
<b>Identité du déclarant :</b>		<b>Identité du déclarant :</b>	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 23/09/24 Lieu : LESCAR	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : GERANTE S&J FAMILY JOSEPHINE DANIEL	
Signature		Signature	
<input type="checkbox"/> Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/> prestataire :	



Désignation de l'entreprise : <u>SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Avenue du Vert Galant 64230 LESCAR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>09578222300044</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, 30/06/2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	1 920
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 516
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 970 404
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	1 573 702
	Constructions	AP	AQ	446 393
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 033 484
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	115 081
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	140 370
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	73 615
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	32 089
	TOTAL (II)	BJ	BK	8 397 574
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	7 228 392
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	2 211 036
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	6 224 985
Autres créances (3)		BZ	CA	3 824 779
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	1 404 279
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	145 242
TOTAL (III)	CJ	CK	21 670 956	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	30 068 530
Renvois : (1) Dont droit au bail :	1 451 136	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	229 937
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 251 200 ..... )	DA	2 251 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 469 180
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	225 120
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 027 352
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	4 064 157
	Report à nouveau	DH	272 312
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	762 393
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	256 206
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	12 327 919
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	250 000
	Provisions pour charges	DQ	1 000 000
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 250 000
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 565 956
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	1 146 144
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 028 266
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 090 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	659 911
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	16 490 611	
<b>TOTAL (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	30 068 530	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 838 030
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 435 286	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR							Néant <input type="checkbox"/> *			
							Exercice N			
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	7 505 731	FB	97 819	FC	7 603 550		
	Production vendue	biens *	FD	15 422 746	FE	75 582	FF	15 498 328		
		services *	FG	3 085 594	FH	25 258	FI	3 110 852		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	26 014 070	FK	198 659	FL	26 212 729		
	Production stockée *						FM	1 039 021		
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	100 589		
	Autres Produits (I) (11)						FQ	31 476		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	27 383 815		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	7 168 829		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	-420 355		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 932 480		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	164 131		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	11 772 920		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	611 480		
	Salaires et traitements *						FY	2 114 836		
	Charges sociales (10)						FZ	820 885		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	1 179 218	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	136 598	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	7 177		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	26 488 200			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	895 615			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	4 140		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	37 514		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	37 514			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	206 112		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	206 112			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-168 598			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	722 878			

Désignation de l'entreprise <u>SAS DRAGAGES DU PONT DE LESCAR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 542
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	196 290
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	486 276
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	691 107
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	79 670
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	254 647
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	334 331
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	356 777
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	62 466
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	254 795
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	28 112 437
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	27 350 044
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	762 393
KENVUJS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	7 265
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	735 049
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	514
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	171 767
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D du CGI)	IX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	73 749
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3		
	A4		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<b>Exercice N</b>	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS		14	8 542
SORTIES ACTIFS		79 670	196 290
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		4 647	24 001
PROVISION RISQUE ET CHARGES		250 000	462 275
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

### **3.3 ANNEXE 3 – Cotation Banque de France du 28/05/2024**

**Banque de France**  
**Service des Entreprises**  
**Référence du courrier :**  
**COTATION/095782223**

LA POSTE

683075 9189 3601  
C90 1/ 1 9

SD : 86400355500390L



DRAGAGES DU PONT DE LESCAR  
M DANIEL JACQUES  
AV DU VERT GALANT  
CIDEX 19  
64230 LESCAR



Le 28 mai 2024

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosysteme, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. À partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

Pour votre information, ce seuil de cotation sera relevé à 1 250 K€ en 2025.

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif de traduire d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon d'un à trois ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

**A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation E1.**

Cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et le cas échéant de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée suite à l'examen de la situation de son groupe informel ou de son entité consolidante.

Pour accéder à tout moment aux informations relatives à votre cotation, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel <https://dirigeant.banque-france.fr/>.

Nous vous rappelons que la cotation qui vous a été attribuée par la Banque de France est destinée aux entités limitativement énumérées à l'article L144-1 du Code monétaire et financier, adhérentes au Fichier Bancaire des Entreprises - Fiben, à titre confidentiel et pour leur strict usage professionnel.

La réglementation applicable exige que la cotation attribuée par la Banque de France ne soit pas diffusée ou rendue accessible au public. La Banque de France n'a pas le statut d'agence de notation et n'agit pas en cette qualité en attribuant la cotation.

Votre cotation ne doit donc faire l'objet d'aucune publicité de votre part, quel qu'en soit le moyen ou support (par voie d'affichage, publication dans la presse ou sur un site Internet etc.) ni être diffusée à une liste d'abonnés.

Ref: CotEJsr0 NEC